

L'EXPRESS

MONTCALM

Le mercredi 17 mai 2023 | Volume 23 N° 42 · MÉDIALO

LUNDI, MARDI & MERCREDI FOUS! 1 PIZZA LARGE 14" (CHOIX DE 3 INGRÉDIENTS) **14,99\$ + tx**

Pizza PRINCE

Sur demande

OUVERT 7 JOURS 11H À 22H | 450 **439-6161**

617, RUE ST-ISIDORE, SAINT-LIN-LAURENTIDES

LIVRAISON GRATUITE ET RAPIDE (10 KM. MIN. 12\$ AVANT TX)

>1203070



C'EST LA CONSTERNATION À SAINTE-MARIE-SALOMÉ **3**



DES CENTAINES DE CONSTATS D'INFRACTION AU DOMAINE DE LA FIERTÉ **5**

SOIRÉE DE RECONNAISSANCE POUR LES POMPIERS DE MONTCALM **6**

(Photo tirée de Facebook - Véronique Venne)

*Ce moment quand...
mon courtien*

RE/MAX D'ICI
AGENCE IMMOBILIÈRE

s'occupe de tout!

Lachenaie	450 582-5544
Mascouche	450 966-9966
Repentigny	450 585-9500
Saint-Lin-Laurentides	450 439-6825
Terrebonne	450 471-5503

>1203986



SAINT-LIN-LAURENTIDES VILLE RÉFÉRENCE



900, 12e Avenue,
Saint-Lin-Laurentides, QC J5M 2W2



450 439-3130



S2L2025.com
saint-lin-laurentides.com

S2L 2025

Le printemps : un renouveau pour notre communauté et notre environnement

Chers concitoyens,

Alors que les beaux jours font leur grand retour et que nous sortons pour de bon de la saison froide, il est temps de célébrer le renouveau qui s'offre à nous. Le printemps est non seulement une période propice à la renaissance de la nature, mais aussi à la revitalisation de notre communauté et à la concrétisation de notre engagement en faveur de l'environnement. En tant que maire de notre ville bien-aimée, il me tient à cœur de vous partager notre toute nouvelle politique environnementale, qui vise à renforcer notre lien avec la nature, à protéger notre écosystème et à créer un avenir durable pour tous.

En tant que communauté, nous avons un rôle essentiel à jouer dans la préservation de notre environnement. Chaque geste compte, que ce soit le recyclage de nos déchets, l'utilisation de transports durables ou encore la promotion de pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité. C'est en nous rassemblant autour de ces enjeux communs que nous pourrions construire un avenir meilleur pour nos générations futures.

Notre nouvelle politique environnementale repose sur plusieurs chantiers d'intervention ambitieux, qui ont été développés en concertation avec vous, chers citoyens. L'aménagement du territoire est l'un de nos piliers fondamentaux. Nous souhaitons revoir l'organisation de notre territoire de manière cohérente et durable, en préservant nos espaces verts, en créant de nouveaux milieux de vie agréables et en veillant à la protection de notre précieux territoire agricole. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de consolider nos milieux bâtis, de favoriser la proximité des parcs et espaces verts, et d'améliorer l'accessibilité aux jardins communautaires.

La mobilité durable constitue également un enjeu majeur pour notre ville. Nous sommes conscients des défis liés à l'utilisation excessive de l'automobile et souhaitons offrir des alternatives durables à nos citoyens. Cela passe par l'amélioration de notre réseau de transport collectif, l'optimisation du réseau cyclable et l'encouragement des déplacements actifs tels que la marche et le vélo. Nous nous engageons à faciliter l'accès à des modes de transport écologiques et à créer un environnement sécuritaire pour tous les déplacements.

L'agriculture est une fierté pour notre communauté. Avec 70 % de notre territoire consacré à cette activité, nous devons soutenir nos agriculteurs et promouvoir des pratiques agricoles durables. Notre objectif est de faire de Saint-Lin-Laurentides une véritable ville nourricière, où la préservation de la qualité du sol et de l'eau est une priorité.

La préservation de la biodiversité est également au cœur de notre politique environnementale. Nous nous engageons à protéger nos milieux naturels, à augmenter la biodiversité et à verdifier notre zone urbaine. De plus, nous rédigeons un Plan

de foresterie urbaine et une Politique de l'arbre, et nous encouragerons le reboisement en zone urbaine en utilisant des végétaux indigènes dans les aménagements paysagers municipaux.

La gestion responsable de nos ressources hydriques est une autre priorité de notre politique environnementale. Face aux changements climatiques et à la diminution des réserves d'eau souterraines, nous devons préserver et utiliser cette ressource de manière responsable. Nous investirons dans des infrastructures de traitement, de distribution et de conservation de l'eau, et adopterons une réglementation sur l'utilisation responsable et durable de l'eau. De plus, nous encouragerons des pratiques d'aménagement favorisant la gestion intégrée des eaux de pluie et des eaux usées, et nous mettrons en place des programmes de sensibilisation et des incitatifs pour réduire notre consommation d'eau potable.

Enfin, la gestion des matières résiduelles occupera une place centrale dans notre politique environnementale. Nous visons à sensibiliser nos citoyens au tri adéquat des déchets, à réduire la quantité de déchets générés et à promouvoir les principes des 4RV : repenser, réduire, redistribuer, recycler et valoriser. Nous mettrons en application le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Montcalm, diversifierons les matières valorisées à l'écocentre et adopterons une réglementation concernant les articles de plastique à usage unique. De plus, nous accompagnerons les entreprises dans la gestion des matières résiduelles et mettrons en place des stations de collecte dans les espaces publics.

En tant que maire de Saint-Lin-Laurentides, je m'engage à être à la hauteur de vos attentes. Je suis déterminé à promouvoir une gestion efficace, créative et durable de notre ville, tout en étant transparent et à l'écoute de vos besoins. Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur, où notre communauté prospère dans un environnement sain et préservé.

Je vous invite donc à vous joindre à nous dans cette démarche environnementale collective. Ensemble, nous pouvons faire de notre ville un exemple de durabilité et de solidarité. Le printemps est le moment idéal pour se rassembler, renouer avec notre voisinage et travailler main dans la main pour créer un avenir prometteur pour tous.

Au plaisir de voir nos efforts porter leurs fruits et de célébrer ensemble les réussites de notre communauté.

Bien cordialement,

Maire de Saint-Lin-Laurentides



PRÉVENTION DES INCENDIES

Avec la chaleur et le beau temps des derniers jours, voici ce que l'équipe du Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Lin-Laurentides souhaite vous rappeler :

- Les feux à ciel ouvert sont interdits en tout temps en secteur urbain. En secteur rural, un permis de brûlage est obligatoire. Il est possible de se procurer ce permis en remplissant le formulaire sur le site de la Ville dans l'onglet incendie.
- Les feux de plaisance sont permis s'ils sont faits en respectant les dégagements demandés, c'est-à-dire à 5 mètres d'une résidence et à 3 mètres d'un cabanon. Ils doivent également être faits dans un foyer couvert et muni d'un pare-étincelles ;
- En tout temps, les feux d'artifice sont interdits.

La vigilance de chacun est essentielle afin de maintenir un milieu de vie sécuritaire. Nous comptons sur votre collaboration!

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Journée verte samedi le 27 mai de 8 h à 15 h

Dans le stationnement de la salle l'Opale.

- Distribution d'arbres fruitiers; (Inscription à venir, restez à l'affût!)
- Distribution de compost et paillis;
- Kiosques de la Ville et de ses partenaires;
- Service de déchetage de documents confidentiels;
- Animation (caravane culturelle, espace lecture, espace jeux de société, service de sécurité incendie, etc.).

Semaine québécoise des personnes handicapées 1^{er} au 7 juin

La Semaine québécoise des personnes handicapées est l'occasion tout indiquée pour rappeler à la population que chaque geste compte pour que les personnes handicapées et leur famille bénéficient de l'entraide nécessaire dans le contexte actuel.

Du 1^{er} au 7 juin, les gens sont également invités à porter une attention particulière aux meilleures façons de communiquer avec les personnes handicapées et à faire preuve de respect et de compréhension à l'égard de leurs situations spécifiques.

Fête des voisins

La Fête des voisins aura lieu le samedi 3 juin

Vous souhaitez faire la connaissance de vos voisins Saint-Linois? Ne manquez pas l'occasion d'organiser une fête de voisins avec le soutien des Services de la Ville de Saint-Lin-Laurentides.

Si vous êtes intéressés à organiser une fête dans votre quartier, veuillez remplir le formulaire qui se trouve sur le site Web de la ville de Saint-Lin-Laurentides.

Date limite d'inscription : 22 mai

Pêche en herbe : 4 juin 2023

Le programme Pêche en herbe est un événement d'initiation à la pêche présenté par la Fondation de la faune du Québec. Le programme permet aux jeunes de 6 à 17 ans de découvrir les rudiments de la pêche à travers plusieurs activités. L'activité se tiendra au parc récréotouristique au 100, rue du Commerce de 8 h 30 à 12 h. Les jeunes Saint-Linois recevront un permis de pêche valide jusqu'à l'âge de 18 ans. Puisque les places sont limitées, il est obligatoire de

s'inscrire en ligne via LS Sport Plus : saint-lin-laurentides.com/inscription ou en téléphonant au 450-439-3130, poste 7278.

Ventes de garage

Les ventes de garage seront permises sur le territoire de la ville les 3 et 4 juin.

Ma première exposition

Dans le cadre de l'événement MA PREMIÈRE EXPO, le talent artistique des jeunes de la région sera mis en lumière sous forme d'exposition au Complexe aquatique. Venez découvrir les œuvres d'art de ces étudiants inspirants du 4 avril au 19 juin :

- École Havre-Jeunesse - du 28 avril au 22 mai 2023;
- École secondaire de l'Achigan - du 23 mai au 19 juin 2023.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR LA SESSION D'ÉTÉ POUR LES RÉSIDENTS.

Du 29 mai au 4 juin

Toutes les inscriptions des activités se font en ligne via : saint-lin-laurentides.com/loisirs-et-sports/activitees-de-sport-et-loisir

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 12 juin. Il est possible de transmettre vos questions au conseil en tout temps au conseil en écrivant à : directiongenerale@saint-lin-laurentides.com

BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS

Veuillez prendre note que les bureaux municipaux, ainsi que l'écocentre seront fermés le 22 mai.

Les activités de remblai doivent cesser estime Véronique Venne

Sainte-Marie-Salomé - Depuis près de deux ans, des activités d'enfouissement de sols excavés ayant cours sur le terrain d'une ancienne sablière du chemin Montcalm minent le quotidien des quelque 1200 résidents de la municipalité. Or, il se trouve que ces activités se déroulent sans autorisation et contaminent le sol qui devait pourtant être destiné à l'agriculture après le remblayage. Au su de ces faits, la mairesse Véronique Venne sonne l'alarme et interpelle les instances gouvernementales afin de faire cesser, sans délai, les opérations illégales qui se déroulent sur son territoire.

Marie-Christine Gaudreau | mcgaudreau@medialo.ca

«Il faut que ça bouge! La prochaine étape, ce sera d'aller m'enchaîner à la barrière de la carrière», prévient avec conviction Véronique Venne. Exaspérée par le statu quo, la mairesse se dit prête à tout pour mettre fin au fiasco. La situation actuelle est selon elle devenue insoutenable et elle somme donc les instances d'agir pour faire respecter leurs lois et règlements, enfreints dans ce dossier.

«Les analyses du ministère de l'Environnement ont prouvé que le terrain est contaminé et des sanctions administratives pécuniaires ont été émises. La Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) a aussi envoyé un avis de non-conformité au propriétaire du site. Maintenant la question c'est: pourquoi ça continue?» La mairesse Venne est consternée de voir que rien ne bouge entre les mains des instances. «On est dans la maison des fous en ce moment!»

Autorisation caduque

En effet, les sommes exigées (totalisant 22 000 \$) au propriétaire, au contrôleur et aux transporteurs pour le dépôt de sols contaminés sur un terrain où ce type de dépôt n'est pas permis ne semblent pas refroidir le gestionnaire des opérations, Martin Archambault, qui n'a jamais interrompu ses activités. Selon l'estimation de M^{me} Venne, entre 100 et 300 camions transitent chaque jour vers l'ancienne carrière pour y déver-



Véronique Venne, mairesse de Sainte-Marie-Salomé.

Crédit photo : Archives

ser des sols excavés, et ce, sans aucune autorisation valide. «Nous avons appris que la CPTAQ avait émis une autorisation au propriétaire pour le remblayage en 2019. Toutefois, il y avait des conditions, dont l'obligation qu'un agronome soit sur place pour superviser les opérations», explique la mairesse. C'est lorsqu'elle aurait constaté que certaines conditions n'avaient pas été respectées que la CPTAQ aurait émis son avis de non-conformité au propriétaire, rendant l'autorisation nulle et non avenue.

Dans les circonstances, M^{me} Venne s'explique mal pourquoi aucune action des ministères n'est encore intervenue pour mettre un terme définitif à des activités qui n'ont pas

lieu d'être. D'autant plus que celles-ci posent des enjeux sérieux pour l'environnement, la sécurité et la qualité de vie. «Il n'est pas normal que nous soyons autant dépourvus de pouvoir. Nous sommes pris en otage», déplore-t-elle. Sans intervention des autorités gouvernementales, la municipalité n'aurait d'autre recours que de se tourner vers les tribunaux afin d'obtenir une injonction ordonnant la cessation des activités. «Ce n'est pas aux contribuables de payer pour ça, martèle toutefois la mairesse. Les ministères ont des lois et des règlements; c'est à eux de veiller à les faire respecter.»

« Il faut que ça bouge !
La prochaine étape, ce sera
d'aller m'enchaîner à la barrière
de la carrière. »

Mobilisation citoyenne

Face à l'inquiétude grandissante au sein de la communauté, le conseil municipal a adopté une résolution enjoignant les instances gouvernementales à intervenir en ce sens lors de la séance du 1^{er} mai. Une cinquantaine de citoyens se sont déplacés pour signifier leur appui, de même que le député Louis-Charles Thouin qui apporte son soutien aux Saloméens dans ce dossier.

Une manifestation symbolique s'est également déroulée le mercredi 10 mai en matinée, rassemblant encore une fois plusieurs citoyens mécontents et inquiets devant le site. Une rencontre devait avoir lieu le 11 mai entre la municipalité, le ministère de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et la Commission de la protection du territoire agricole.

La mairesse espère que l'issue de cette rencontre sera favorable; sans quoi elle n'hésitera pas à se mettre elle-même en travers du chemin pour forcer l'arrêt des activités.



Le conseil municipal a adopté une résolution enjoignant les instances gouvernementales à intervenir en ce sens lors de la séance du 1^{er} mai.

Crédit photo : Gracieuseté - Véronique Venne



Une manifestation a eu lieu le 10 mai, témoignant du mécontentement et des inquiétudes des citoyens de Sainte-Marie-Salomé.

Crédit photo : Gracieuseté - Véronique Venne



FAITS DIVERS

Une mort suspecte survenue à Saint-Calixte

Les policiers de la Sûreté du Québec MRC Matawinie ont été appelés à intervenir hier, le mercredi 10 mai, vers 11h30 en avant-midi, sur la rue Morin, à Saint-Calixte. Les premiers répondants confirment au journal que le corps inanimé d'un homme a été retrouvé sur place. Les causes et circonstances de l'incident restent à déterminer. Le Service des enquêtes sur les crimes majeurs travaille présentement sur le dossier.

La suite ici >>



ACTUALITÉS

Tests de dépistage toujours disponibles dans les installations du CISSSL

Le Centre de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL) rappelle que des tests de dépistage de la COVID-19 sont disponibles gratuitement pour l'ensemble de la population dans les cliniques de vaccination et les cliniques de dépistage. Dans la région, les tests sont disponibles à Repentigny, à la clinique de vaccination des Galeries Rive Nord et à Joliette, à la clinique de vaccination des Galeries Joliette, selon un horaire défini.

La suite ici >>



L'EXPRESS

MONTCALM

MÉDIALO

250, rue Jacques-Plante bureau 204, Repentigny (QC) J5Y 0L2
450 581-5120

Siège social : 1 888 767-7156
publicite@medialo.ca

Directrice de l'information : Véronick Talbot
Rédactrice en chef : Renée-Claude Doucet
Éditeur / Directeur des affaires : Gaston Lapointe
Adjointe aux ventes : Martine Forcier
Directrice ventes nationales : Audrey Darcy
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.

Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier
Impression : Imprimeries Transcontinental inc.
Distribution : Messageries Dynamiques
Tirage : 20 494 exemplaires imprimés
ISSN : 2562-1718 (Imprimé)
ISSN : 2562-1726 (En ligne)



Québec

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada

Canada



27 mai 2023
de 8 h à 15 h

Stationnement de la salle l'Opale
510, rue Saint-Isidore

LA JOURNÉE VERTE

SAINT-LIN-LAURENTIDES

- Distribution d'arbres fruitiers; (Inscription à venir, restez à l'affût!)
- Distribution de compost et paillis;
- Kiosques de la Ville et de ses partenaires;
- Service de déchiquetage de documents confidentiels;
- Animation (caravane culturelle, espace lecture, espace jeux de société, service de sécurité incendie etc.).



SAINT-LIN-LAURENTIDES
VILLE RÉFÉRENCE



Des centaines de constats émis et une procédure judiciaire imminente

Domaine de la Fierté - À la suite des recommandations formulées par la Commission municipale du Québec (CMQ) concernant les irrégularités constatées sur le développement résidentiel du Domaine de la Fierté, à Sainte-Julienne, la municipalité a pris action le mercredi 3 mai dernier en procédant à la distribution de centaines de constats d'infractions aux contrevenants.

Marie-Christine Gaudreau | mcgaudreau@medialo.ca

Au total, 520 constats ont été émis auprès de 136 contrevenants, en lien avec des irrégularités observées sur 352 emplacements. Plus concrètement, l'enquête de la Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale avait démontré que le développement résidentiel visé a été réalisé sur un terrain situé dans une zone de conservation au sens du plan de zonage et à l'extérieur des périmètres d'urbanisation. De plus, plusieurs, sinon la totalité, des constructions, ont été effectuées sans permis de construction et en contravention à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité. Pour plusieurs résidences, l'inscription au rôle d'évaluation ne serait également pas conforme à la Loi sur la fiscalité municipale.

Questionnée par le journal, la firme de communications employée par la municipalité de Sainte-Julienne pour ce dossier n'a pas été en mesure de renseigner sur la somme totale à laquelle s'élève l'ensemble des constats distribués. « Des inspections doivent encore être effectuées », explique-t-on également. La municipalité aurait toutefois établi le montant des amendes au minimum applicable pour une infraction, soit 400 \$ pour un particulier et 800 \$ pour une entreprise.

Le dossier porté en cour

L'imposition d'amende ne constitue que la première étape de cet exercice de régularisation. Une procédure judiciaire auprès de la Cour supérieure du Québec sera bientôt intentée par la municipalité de Sainte-Julienne pour faire appliquer les mesures visant à corriger les infractions à sa réglementation.

Encore une fois, la nature des correctifs qui seront exigés des contrevenants n'a pu être divulguée au journal. « Les



Au fil des ans, plusieurs constructions ont été érigées sur le terrain du Domaine de la Fierté. Plusieurs irrégularités en lien à la conformité aux lois et aux règlements municipaux seraient associées à celles-ci.

Crédit photo : Photo tirée de Facebook - Camping/Domaine de la Fierté

correctifs demandés seront communiqués lors du dépôt de la poursuite devant les tribunaux, lequel doit avoir lieu d'ici un mois », informe-t-on. La municipalité souligne que le recours à ce processus judiciaire n'interdit pas l'examen, en temps opportun, d'autres alternatives dites correctives.

Rappelons que Richard Desormiers, ancien conseiller municipal, puis maire de Sainte-Julienne entre novembre

2021 et septembre 2022, est propriétaire du terrain du Domaine de la Fierté. Placé au cœur de la problématique avec la municipalité, M. Desormiers n'avait eu d'autre choix que de remettre sa démission en septembre dernier. Interrogé par L'Express Montcalm, ce dernier n'a pas souhaité commenter le dossier.

Commentez en ligne | www.lexpressmontcalm.com



JOURNÉE PORTES OUVERTES

25 mai





Je vous invite tous et toutes à mon
« 5 à 7 journée portes ouvertes ».
 Venez me rencontrer afin de parler des dossiers de politique fédérale qui vous intéressent, en savoir plus sur mon rôle de député et sur les services qu'offre mon équipe en circonscription.

LUC THÉRIAULT, DÉPUTÉ DE MONTCALM
 Date: 25 mai de 17h à 19h
 Lieu: 1095 Montée Masson, Mascouche
 Confirmez votre présence au
luc.theriault@parl.gc.ca
 ou au 1 800 263-5726



GOLF STE-ANNE

Centre de pratique de golf extérieur

Samedi et dimanche
de 8h00 à 17h30

Gros panier 15\$	Petit panier 10\$
----------------------------	-----------------------------

Location de bâtons : **2\$ chacun**

*Paiement en argent comptant seulement

450 478-2696 | Adrien Auger
100, route 335, Ste-Anne-des-Plaines

La MRC de Montcalm rend hommage à ses pompiers



Le travail exceptionnel de plusieurs pompiers a été honoré lors de cette soirée.

Crédit photo : Gracieuseté - Michel Varin

Soirée reconnaissance - Pour la toute première fois, la MRC de Montcalm organisait une soirée reconnaissance pour les pompiers et les pompières de son service de sécurité incendie. Cet événement qui visait entre autres à souligner les actes de bravoure et d'excellence de la dernière année, les réussites de périodes probatoires, l'accueil des nouvelles recrues, les promotions, les années de services et les départs à la retraite, s'est tenu le 11 mai dernier au Centre d'art Guy St-Onge, à Saint-Calixte.

Une centaine de personnes incluant les dignitaires, les membres de la haute direction, l'état-major, les membres de l'équipe de la MRC et les familles des récipiendaires, ont assisté à la cérémonie afin de rendre hommage aux membres des effectifs.

Ce fut l'occasion de souligner le travail des équipes au quotidien, notamment dans le contexte où le territoire de la MRC de Montcalm a été le théâtre de plusieurs tragédies

durant la dernière année. « Nos effectifs n'ont pas été épargnés ayant dû faire face à des situations très difficiles, tant sur le plan physique que psychologique », a reconnu l'organisation. Une minute de silence a d'ailleurs été observée en mémoire des personnes disparues.

Mentions spéciales

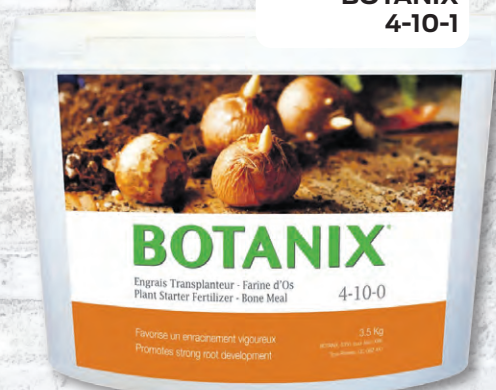
Lors de la soirée, différents prix ont été remis à des pompiers qui se sont démarqués. Dans la catégorie « Excellence

Les spéciaux de la semaine

En vigueur du 17 au 23 mai 2023



Bonne valeur
12⁹⁷ 1L
Supplément de croissance - Potager et fines herbes MYKE



Rabais de 22%
12⁴⁷ 1,4 kg
Rég.: 15,99 \$
Farine d'os BOTANIX 4-10-1

Bonne valeur
21⁴⁷ 500 ml
Savon noir multi-usages MARIUS FABRE



BOTANIX
Décor et jardins

PÉPINIÈRE LAPOINTE inc.
Annuelles • Vivaces • Arbres • Arbustes • Conifères



970, av. Châteaubriant, Mascouche
450 474-1680
www.pepinierelapointe.com

Heures d'ouverture :
Lundi - mardi - mercredi 9h à 18h
Jeudi - vendredi 9h à 20h
Samedi - dimanche 9h à 17h

du travail», l'unité # 270 de la caserne de Saint-Jacques s'est vu remettre les honneurs. L'unité a sauvé in extremis un Jacobin lors d'une intervention à titre de premiers répondants en prodiguant les soins nécessaires afin que le rythme cardiaque de celui-ci soit rétabli, sauvant ainsi la vie du jeune père de famille. La MRC de Montcalm a offert ses félicitations au lieutenant Mathieu Massé et aux pompiers William Rigaud, Tomy Legault-Foucher et Jean-Guy Cadieux pour cet accomplissement digne de mention.

La soirée s'est poursuivie avec la remise d'un second prix spécial, dans la catégorie «Acte de bravoure». Celui-ci a été décerné aux unités # 270 et # 220 pour l'intervention lors de la tragédie chez Propane Lafortune à Saint-Roch-de-l'Achigan. «Les membres de ces unités ont tout tenté afin de sauver les personnes coincées sous les décombres à leur arrivée sur les lieux, et ce, malgré la dangerosité et l'instabilité du site», a-t-on salué.

Le travail de gestion du site et des équipes en place par le Chef Benoit Grégoire a également été souligné. Les pompiers, Tommy Marsolais, Matthew Lepage, Éric Leblanc, Alexandre Lepage, Michaël Boudreault, Pierre Beauchamp, Jason Paradis, Antoine Saint-André et Jean-Philippe Richard ont tous reçu les félicitations de l'organisation.

Nominations et remerciements

Enfin, plusieurs autres mentions ont été faites afin de mettre de l'avant l'arrivée de nouveaux membres dans l'équipe, des membres de longue date ainsi que des collègues ayant quitté pour une retraite méritée.



Les unités # 220 et # 270 se sont vu attribuer des prix spéciaux pour l'excellence de leur travail et leur bravoure dans le cadre d'interventions difficiles.

Crédit photo : Gracieuseté - Michel Varin

En ce sens, la réussite de la période de probation des pompiers, Francis Caron, Alexandre Lanoue, Michaël Boudreault, Vincent Chartier, Alexandre Lepage et Matthew Auger a été applaudie. Les trois nouvelles recrues Kim Archambault, William Caron Bélanger et François Hubert-Leduc se sont vu souhaiter la bienvenue de manière officielle.

Pour sa part, Marc-André Bouthillier s'est vu remettre par François Thivierge, directeur du service de sécurité incendie, le grade de lieutenant devant ses confrères. Six membres de l'équipe cumulant plus de 20 ans de service ont reçu la médaille pour services distingués par le Gouverneur général du

Canada. Il s'agit de Chef Daniel Bell (21 ans), Paul Perreault (21 ans), Robert Lalonde (21 ans), Jocelyn Pichette (22 ans), Éric Lord (22 ans) et Mario Cameira (27 ans). Une barrette a été remise au lieutenant Dominic Beauchamp (34 ans) pour l'atteinte de plus de 30 ans de services.

Sept estimés collègues ont finalement reçu un vibrant hommage de la part de leur équipe à l'occasion de leur départ à la retraite. Chef Daniel Bell, Robert Lalonde, Éric Cloutier, Olivier Lapointe, Danny Cloutier, Paul Perreault et lieutenant Dominic Beauchamp ont été remerciés pour leurs années de service. **(MCG)**



» PORTES OUVERTES

Samedi 27 mai
12h à 16h



PROMOTION

de la phase nouvellement rénovée 2 MOIS GRATUITS*

Tous les mercredis de 13h à 16h
PORTES OUVERTES ** PROMO SURPRISE **

*Certaines conditions s'appliquent > Défibrillateur sur place

360, Pl. F.H. Jones, Joliette | 450 756-4499 #1020 @ location@manoirloisjolliet.ca f manoirloisjolliet

Décès lors d'une intervention policière : le DPCP ne porte pas d'accusation

Saint-Lin-Laurentides - Le 25 avril 2022, un homme a perdu la vie lors d'une intervention policière à Saint-Lin-Laurentides. Chargé d'enquêter sur cet événement, le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) a récemment soumis son rapport au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), qui a conclu que l'analyse de la preuve ne révèle pas la commission d'une infraction criminelle par les policiers de la Sûreté du Québec (SQ). Aucune accusation ne sera donc portée à leur endroit.

L'examen du rapport d'enquête préparé par le BEI a été confié à un procureur aux poursuites criminelles et pénales. Ce dernier a procédé à un examen complet de la preuve. À la suite de quoi, il a rencontré et informé les proches de la personne décédée des motifs de la décision.

Fuite mortelle

Rappelons que la nuit des événements, vers 1h10, deux policiers de la SQ étaient arrêtés à une station-service de la rue Saint-Isidore à Saint-Lin-Laurentides pour faire le plein de leur véhicule de patrouille. Pendant ce temps, le duo remarque un homme à la pompe voisine, visiblement gêné de leur présence.

Lorsque l'homme en question quitte la station-service, les patrouilleurs constatent que les feux arrière de son véhicule sont éteints, et ce, en contravention au Code de la sécurité routière. Ils décident donc d'intercepter l'homme. L'autopatrouille s'engage sur la rue Saint-Isidore pour le suivre, puis les policiers actionnent les gyrophares lorsque leur voiture se retrouve à proximité du véhicule de l'homme. Ce dernier ne s'immobilise toutefois pas. Une courte poursuite s'amorce.

Suivi par les policiers, l'homme tourne brusquement sur la 12^e Avenue, puis s'engage dans l'allée privée d'une résidence. Il continue d'avancer dans la cour arrière de la résidence, qui jouxte la rivière de l'Achigan. L'homme sort du véhicule, qui est toujours en mouvement. L'automobile s'immobilise plus loin,



Aucune accusation ne sera portée contre les policiers étant intervenus lors de l'événement menant au décès d'un homme dans la rivière de l'Achigan le 25 avril 2022.

Crédit photo : Archives

après avoir embouti un arbre. L'homme poursuit sa course à pied. Il dévale le talus qui borde la rivière et plonge dans l'eau.

L'eau de la rivière étant glaciale cette nuit-là, les policiers somment l'homme, qu'ils localisent et éclairent de leur lampe de poche, de rejoindre la rive. Ce dernier refuse d'obtempérer et s'éloigne plutôt davantage.

Une fois rendu au centre de la rivière, l'homme commence à crier aux policiers qu'il ne sait pas nager et qu'il va se noyer. Un des policiers retourne au véhicule de patrouille afin de récupérer une corde de flottaison. De façon concomitante, le deuxième patrouilleur se déplace sur la berge afin d'avoir un meilleur positionnement pour lancer la corde.

Durant ce court laps de temps, les agents perdent de vue l'homme. Lorsque le premier patrouilleur revient avec la corde de flottaison, l'homme est introuvable. Il n'y a plus de bruits ou de cris permettant de localiser ce dernier. La corde n'est donc pas lancée à l'eau. Les pompiers et d'autres services spécialisés sont dépêchés sur les lieux pour tenter de retrouver l'homme. Leurs recherches s'avèrent infructueuses.

Vers 12h30, le corps de l'homme est repêché par des plongeurs de la SQ, et ce, à une centaine de mètres du lieu d'intervention initial. L'homme est transporté au centre hospitalier où son décès est constaté.

Entre-temps, l'homme fut identifié, vers 2h50, lors des démarches de recherches, révélant que ce dernier faisait l'objet d'un mandat d'arrestation émis dans le cadre d'un dossier judiciaire.

Absence d'élément criminel

Au terme de l'analyse du dossier, le DPCP statue donc que la preuve ne révèle pas la commission d'une infraction criminelle par les policiers de la SQ impliqués dans cet événement. Par ailleurs, précisons qu'il n'est pas la tâche du procureur de se prononcer sur une possible faute civile ou déontologique. Il ne cherche que les éléments lui permettant de conclure qu'un acte criminel a été commis et de déterminer s'il peut raisonnablement en faire la preuve. Il ne lui appartient pas non plus de formuler des commentaires ou des recommandations concernant les méthodes d'intervention policière. **(MCG)**



L'EXPRESS
MONTCALM

**TOUJOURS
GRATUIT**

SAINT-ALEXIS		
MARCHÉ DE QUARTIER	CARO-DAN	233, RUE PRINCIPALE
RESTAURANT OLI AM		175, PRINCIPALE
SAINT-CALIXTE		
COUCHE-TARD INC.		5715, RTE 335
HARNOIS DÉPANNEUR LE MAGASIN		5470, RTE 335
MARCHE TRADITION ST-CALIXTE INC		5650, RTE 335
SAINT-ESPRIT		
FAMILIPRIX ST-ESPRIT		112, RUE SAINT-ISIDORE
HARNOIS DÉPANNEUR LE MAGASIN		128, RUE SAINT-ISIDORE
MARCHE ANNY BROUILLETTE ET FILLES		31, RUE RIVEST
SAINT-JACQUES		
PROVIGO		8, RUE SAINT-JACQUES
SHELL DÉPANNEUR BEAU-SOIR		226, RUE SAINT-JACQUES

SAINT-JACQUES	
PETRO-CANADA DÉPANNEUR BEAU-SOIR	237, RUE SAINT-JACQUES
ESSO DÉPANNEUR LE MAGASIN MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES	221, RUE SAINT-JACQUES 16, RUE MARÉCHAL
SAINT-JULIENNE	
COUCHE-TARD INC.	1365, RTE 125
DÉPANNEUR BEAU-SOIR	2027, RTE 337
DESJARDINS	2590, RUE YVAN VARIN
FAMILIPRIX	1270, RTE 125
HARNOIS DÉPANNEUR LE MAGASIN	2912, RTE 125
METRO PLUS MARCHE STEPHANE BEAULIEU INC	1535, RTE 125
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE	2450, RUE VICTORIA
SHELL DÉPANNEUR SUPER SOIR	1175, RTE 125

SAINT-JULIENNE	
ULTRAMAR DÉPANNEUR EXPRESS	1555, RTE 125
SAINTE-MARIE-SALOMÉ	
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-SALOME	650, CHEMIN SAINT-JEAN
SHELL LA PETITE EPICERIE	701, RUE MONTCALM
SAINT-LIGUORI	
HARNOIS MARCHE DES RAPIDES	341, RUE HEROUX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIGUORI	840, RUE RICHARD
SAINT-LIN-LAURENTIDES	
BONISOIR	1680, RUE THOUIN
BONISOIR	774, RUE SAINT-ISIDORE
COUCHE-TARD INC	994, RUE SAINT-ISIDORE
COUCHE-TARD INC.	2210, AV DU MARCHE
DÉPANNEUR BEAUISOIR MAMI	961, RANG SAINTE-HENRIETTE



Le Moulin Bleu a été construit sur la rive de la petite rivière Saint-Esprit en 1860.

Crédit photo : Archives

La Société d'histoire se mobilise pour préserver son Moulin Bleu

Saint-Roch-de-l'Achigan - Une première assemblée générale ayant pour but d'officialiser la fondation d'un comité qui veillera à la conservation du Moulin Bleu de Saint-Roch-de-l'Achigan aura lieu le 4 juin prochain en son sein.

En effet, la Société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan et les membres du comité provisoire invitent toutes les personnes intéressées par l'histoire, le patrimoine, l'architecture et désirant s'impliquer dans ce projet à participer à la rencontre. Au terme de l'assemblée générale, le Comité de sauvegarde et de mise en valeur du Moulin Bleu (CSBMB) sera formellement fondé et le conseil d'administration de la nouvelle entité sera élu.

En début de rencontre, les participants auront droit à une visite des lieux afin d'obtenir un aperçu des

différentes améliorations qui pourront être apportées aux bâtiments. Par la même occasion, une présentation des valeurs associées au site du Moulin Bleu et de la vision de sauvegarde et de mise en valeur comme envisagé par la Société d'histoire précèdera l'assemblée et l'élection des membres.

À propos du Moulin Bleu

Le Moulin Bleu a été construit sur la rive de la petite rivière Saint-Esprit en 1860. Dans les années 1960, Ange-Albert Lafortune en fait l'acquisition. Le meunier actuel, Sylvain Lafortune, est le fils de ce dernier.

Jusqu'en 1977, la rivière fournissait la force motrice nécessaire pour tourner les meules de pierre. Les moteurs électriques ont aujourd'hui pris la relève des rouages qui dorment sous le moulin. Les turbines ont quant à elles laissé

la place aux moteurs, mais la meule tourne toujours au cœur du moulin.

Importante pièce du patrimoine culturel bâti de la MRC de Montcalm, le Moulin Bleu fut l'hôte d'une journée spéciale organisée par la Société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan en juillet dernier. La Journée du Moulin Bleu constituait une première initiative visant à mettre en valeur et à faire découvrir le Moulin Bleu à la communauté. **(MCG)**

L'assemblée générale se déroulera le 4 juin à 14 h, dans la partie droite du Moulin Bleu situé au 420, route 341, à Saint-Roch-de-l'Achigan. Les personnes souhaitant participer à l'assemblée générale sont priées de confirmer leur présence, au plus tard le 31 mai, en communiquant avec la Société d'histoire au 450 588-3749 ou par courriel à lisegauthier42@gmail.com.



PLUS de 50 POINTS DE DÉPÔT trouvez-le vôtre dès aujourd'hui



Distribution dans votre secteur : Mercredi et jeudi (peut varier selon les points de dépôt).

SAINT-LIN-LAURENTIDES	
DEPANNEUR FRANKA4	75, RUE LACROIX
DESJARDINS	915, 12E AVENUE
FAMILIPRIX	1014, RUE SAINT-ISIDORE
IGA FAMILLE CREGHEUR	2305, AV. DU MARCHÉ
LES MUSEAUX D'ECOSSE	1654, RTE 335
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIN-LAURENTIDES	900, 12E AVENUE
PHARMACIE BRUNET	1100, RUE SAINT-ISIDORE
PHARMACIE JEAN COUTU	2295, AV. DU MARCHÉ
PROVIGO	1095, RUE SAINT-ISIDORE
SALLE L'OPALE	510, RUE SAINT-ISIDORE
SUPER C	1005, RUE SAINT-ISIDORE
ULTRAMAR	988, RUE SAINT-ISIDORE
ULTRAMAR DEPANNEURBEAU-SOIR	135, RTE 335

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN	
CAISSE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN	40, RUE DOCTEUR-WILFRID-LOCAT N
COMPLEXE JC PERREAULT	620, RUE J. OSWALD-FOREST E
DEPANNEUR 7 JOURS	648, RANG DU RUISSEAU-DES-ANGES S
HARNOIS DEPANNEUR LE MAGASIN	1219, RUE PRINCIPALE
L'INTER MARCHÉ ST-ROCH	31, MONTEE SAINT-HENRI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN	7, RUE DU DOCTEUR-WILFRID-LOCAT
PETRO-CANADA DEPANNEUR BEAU-SOIR	601, RUE J. OSWALD FOREST
UNIPRIX FRANCOIS DUPUIS INC	24, MONTEE REMI-HENRI

SAINT-ROCH-OUEST	
FROMAGERIE LA SUISSE NORMANDE	985, RANG DE LA RIVIERE N

RÉSIDENCES POUR AÎNÉS POINTS DE DÉPÔT RÉSERVÉS AUX RÉSIDENTS	
SAINT-JACQUES	
RÉSIDENCE NOUVELLE-ACADIE	100, RUE ST-JACQUES
SAINT-LIN-LAURENTIDES	
RÉSIDENCE LAURIER PHASE 1-2	238, 14E AVENUE
RÉSIDENCE LAURIER PHASE 3 PAVILLON HENRI-PAUL VENNE	515, ST-ANTOINE
SAINT-JULIENNE	
HAVRE BLEU	2427, RUE DESROCHES

L'été sera « Show » à Saint-Jacques

SPECTACLE - L'été promet d'être festif à Saint-Jacques alors que les « Jeudi Show » sont de retour pour une deuxième année. La municipalité en dévoilait récemment la programmation qui s'échelonne de juillet à août.

Cinq spectacles en plein air sont donc à l'agenda. Humour, country et hommages musicaux seront présentés à tous, et ce, gratuitement. Ce rendez-vous entre amis, en famille ou en couple saura dynamiser la saison au parc des Cultures. À noter que le « Food Truck » au camion louche sera sur place dès 17h pour quatre des cinq spectacles.

« D'année en année, la municipalité s'affaire à chercher une offre de spectacles diversifiée qui saura plaire à tout un chacun. Je crois bien que c'est mission accomplie. »

« Cette programmation des « Jeudi show » s'adresse tout d'abord à nos citoyennes et citoyens. Le message que je veux qu'ils retiennent, c'est de réserver leurs jeudis soir, car ils ne seront pas déçus. D'année en année, la municipalité s'affaire à chercher une offre de spectacles diversifiée qui saura plaire à tout un chacun. Je crois bien que c'est mission accomplie. », souligne la mairesse Josyane Forest.

La directrice générale et greffière-trésorière, Josée Favreau, ajoute de son côté : « Nous sommes heureux d'avoir une équipe dynamique qui s'affaire à rendre la municipalité de Saint-Jacques, riche et vibrante tout au long de l'année. La programmation estivale saura ravir les citoyens encore une fois cette année. Bon « Jeudi Show » à tous! ». (RCD)

À l'agenda :

- 6 juillet** : Rockology, hommage au rock classique et au rock québécois
- 13 juillet** : Yanick Mailloux, hommage au country
- 20 juillet** : Baqqhus
- 24 août** : Bon Jovi Xperience, groupe hommage
- 31 août** : Paradise city, groupe hommage à Guns N'Roses



Saint-Jacques dévoilait récemment la programmation de ses « Jeudi Show », qui s'échelonne de juillet à août.

Crédit photo : Gracléuseté

Nouvelle adresse!

Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Depuis le 15 mai 2023, la Caisse d'économie solidaire Desjardins vous accueille au **275 rue Beaudry Nord à Joliette.**

Au plaisir de vous y voir bientôt!

Heures d'ouverture
(sur rendez-vous seulement)

Lundi – mardi : 9 h 30 à 16 h

Mercredi : 9 h 30 à 19 h

Jeudi : 9 h 30 à 17 h

Vendredi : 9 h 30 à 15 h 30

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop



RABAIS incroyables!

rabaischocs.com

1. Consultez les offres disponibles sur le site
2. Achetez votre certificat-cadeau
3. Imprimez-Présentez-Bénéficiez de rabais incroyables chez l'un des marchands participant près de chez vous!

MRC Montcalm et les environs Restaurants

Distillerie Grand Dérangement
Dégustation pour 2 personnes

Obtenez **20\$** Pour **10\$**
50% de rabais 297 en stock

Vous obtenez un accès pour 2 personnes pour la dégustation de 3 spiritueux à la Distillerie Grand Dérangement. Une valeur de 20\$.

MRC Montcalm et les environs Jean Coutu Santé & bien-être

Jean Coutu Saint-Lin-Laurentides.
Certificat cadeau de 25\$

Obtenez **25\$** Pour **1750\$**
30% de rabais 332 en stock

Vous obtenez un certificat-cadeau pour Jean Coutu Saint-Lin-Laurentides, une valeur de 25\$.

MRC Montcalm et les environs EGGS PRESS MATIN, MIDI, ET CIE Restaurants

Eggspress St-Lin Laurentides
Certificat cadeau de 25\$

Obtenez **25\$** Pour **17\$**
32% de rabais 197 en stock

Vous obtenez un certificat-cadeau pour L'Eggspress St-Lin Laurentides, une valeur de 25\$.

Ces derniers sont cumulables afin de vous permettre d'économiser davantage.

MRC Montcalm et les environs LES JARDINS GOURMANDS Maison

Les Jardins Gourmands
Certificat cadeau de 25 \$

Obtenez **25\$** Pour **1750\$**
30% de rabais 52 en stock

Vous obtenez un certificat-cadeau pour Les Jardins Gourmands, une valeur de 25\$.

MRC Montcalm et les environs Complexe Atlantide Sports & activités

Complexe Atlantide
Entrée pour le Familizoo

Obtenez **25\$** Pour **20\$**
20% de rabais 66 en stock

Vous obtenez un certificat-cadeau pour une entrée journalière pour une (1) personne au Familizoo du Complexe Atlantide, une valeur de 25\$.





LES EMPLOYEURS OSER-JEUNES, UN ENGAGEMENT CONCRET POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE!



Centre multiservice des Samares
Saint-Esprit, Saint-Lin-Laurentides



Ville de Saint-Lin-Laurentides



Alliance ressources humaines
Saint-Jacques



Caisse Desjardins de Joliette et du centre de Lanaudière
Saint-Liguori



Gagnon, Cantin, Lachapelle & associés notaires - St-Jacques
Sainte-Julienne



La Coop Novago
Centre de rénovation BMR
Saint-Lin-Laurentides



Les Productions Méga-Animation inc
Saint-Esprit



Marché St-Calixte inc.



METRO Plus Beaulieu
Sainte-Julienne



Municipalité de Saint-Calixte



Municipalité de Saint-Esprit



Municipalité de Saint-Jacques



Municipalité de Sainte-Julienne



Restaurant McDonald's
Saint-Lin-Laurentides



Tim Hortons
Saint-Jacques



Club de golf Montcalm inc.
Saint-Liguori



L'Intermarché Saint-Roch-de-l'Achigan



Municipalité de Saint-Liguori



Municipalité de Sainte-Marie-Salomé



Bureau Services Québec de Sainte-Julienne



Caisse Desjardins de Montcalm et de la Ouareau
Saint-Alexis-de-Montcalm, Saint-Calixte, Saint-Esprit, Sainte-Julienne, Saint-Lin-Laurentides



Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm
Sainte-Julienne



Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montcalm
Saint-Jacques



Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Saint-Esprit, Sainte-Julienne, Saint-Jacques, Saint-Liguori, Saint-Lin-Laurentides



Lanaudière Économique
Saint-Jacques



L'Express Montcalm
Saint-Lin-Laurentides



MRC de Montcalm
Sainte-Julienne



Municipalité de Saint-Alexis



Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan



SADC Achigan-Montcalm
Saint-Jacques

Le CREVALE les remercie pour leur engagement renouvelé à l'égard de la réussite éducative!



L'équipe de Lanaudière-Nord devient plus forte à travers la défaite

Soccer - Les activités de la Ligue1 Québec ont été lancées le 6 mai dernier avec un match opposant l'équipe de Lanaudière-Nord à celle d'Ottawa South United. Plusieurs spectateurs étaient rassemblés sur le terrain synthétique de l'école secondaire Barthélemy-Joliette pour ce match d'ouverture. Malgré une forte opposition, l'équipe locale s'est finalement inclinée par la marque de 2 à 1.

Mélissa Blouin | mblouin@medialo.ca

«Nous allons continuer à travailler, mais dans l'ensemble nous avons connu un très bon match! C'est sûr que nous aurions aimé gagner, mais je crois qu'il faut partir des points positifs et travailler sur les négatifs! Nous avons eu des lacunes sur des détails et c'est pour cela que le résultat est tout à fait logique. L'adversaire a été très bon dans les transitions et il a saisi ses occasions de marquer», a commenté l'entraîneur-chef de l'équipe de Lanaudière-Nord, Maisha Kalonda.

Il a ajouté qu'il s'agit bien évidemment d'un effort collectif, mais qu'il a beaucoup aimé les réactions des jeunes Medhi Lofti (#18) et Ludovic Bégin (#8), ainsi que les performances de Nathanael Valentin (#7) et de Matis D'aigle (#14). «Nathanael a fait la différence et j'ai bien aimé la rentrée de Matis lors de la deuxième demie. Il est arrivé avec une énergie positive et c'est ce qu'on demande aux gars!» C'est d'ailleurs Matis D'aigle qui a marqué le seul but de Lanaudière-Nord.

Résumé du match

Les onze joueurs partants de l'équipe locale étaient Jan Turita, Billy Sylva, William Parizeau, Justin Berthuit, Simon-Olivier Blais, Luis Hernandez, Medhi Lofti, Ludovic Bégin, Dylan Nguembang, Dohryen Rinaldi et Nathanael Valentin.

Dès les dix premières minutes de jeu, l'équipe de Lanaudière-Nord a connu plusieurs opportunités de marquer, mais n'a malheureusement pas été en mesure de concrétiser ses efforts. C'est finalement l'adversaire, deux minutes avant la mi-temps, qui a réussi à déjouer le gardien de l'équipe locale et qui a ouvert le pointage.

Les joueurs de Lanaudière ont été solides lors des 20 premières minutes de la deuxième demie. Les locaux avaient à cœur de créer l'égalité et ont travaillé fort pour y arriver avec des combinaisons ponctuées de tirs. C'est toutefois l'équipe d'Ottawa qui a réussi à marquer un deuxième but plein axe qui a transpercé la défense. «Ce second but a un peu coupé les



L'équipe apprendra de ce premier match et elle compte bien rebondir lors des joutes à venir.

Crédit photo : Mélissa Blouin

jambes des gars, mais ils sont revenus, ce qui démontre bien leur caractère!»

Le capitaine Luis Hernandez a ensuite dû quitter ses coéquipiers en raison d'une blessure. Puis, Mathis D'aigle a trouvé une ouverture pour Lanaudière-Nord et a réduit l'écart. L'espoir est revenu du côté local et les joueurs ont tout donné pour créer l'égalité. Malheureusement, le pointage est resté inchangé et c'est Ottawa qui est repartie avec les trois points.

«Nous sommes en apprentissage, mais si nous restons fidèles à nos principes, peu importe les résultats, nous n'aurons qu'à travailler sur ce que nous avons à corriger», a terminé l'entraîneur. Il soutient que son équipe apprendra de ce premier match et qu'elle compte bien rebondir lors des joutes à venir.

Équipe réserve

Ce sont ensuite les deux équipes réserves qui se sont affrontées. Les jeunes joueurs de Lanaudière ont réussi à contrer leur adversaire qui, dès le départ, a semé la panique dans leur défense. Ottawa a finalement réussi à trouver le fond du filet. Puis, juste avant la mi-temps, un deuxième but a été inscrit par les visiteurs.

Les entraîneurs ont remis les pendules à l'heure, aussi bien tactiquement que mentalement, du côté de Lanaudière-Nord et l'équipe est revenue en force avec une tout autre attitude. Elle a marqué un premier but sur une attaque rapide. Le ballon a atterri dans les pieds de Sammy Megdhas et ce dernier a réalisé un beau tir croisé pour réduire l'écart de son équipe. Puis, c'est Philippe Martel, quelques minutes plus tard, qui, d'un coup de tête rageur, a permis de créer l'égalité. Ces deux buts ont été marqués dans les cinq premières minutes après le retour au jeu seulement. La partie s'est finalement terminée à égalité, mais la belle remontée des joueurs de Lanaudière-Nord leur a fort probablement donné confiance pour la suite de la saison.

Luis Hernandez est nommé capitaine

C'est Luis Hernandez, qui en est à sa deuxième saison au cœur de l'équipe de la Ligue1 Québec, qui a été nommé comme capitaine de la formation. «C'était un choix logique, c'est un gars du club qui habite à L'Assomption, qui est chez nous depuis plus de deux ans, qui travaille au sein de notre organisation et qui l'a à cœur», a commenté Maisha Kalonda.

Pour le joueur de 23 ans, il s'agit d'une belle fierté. «C'est sûr que ça amène un poids assez grand, mais je suis capable de le gérer et avec mon expérience, je peux apporter beaucoup aux jeunes de Lanaudière.»

Luis Hernandez a continué en mentionnant que ce nouveau rôle lui demandera de montrer l'exemple et d'être très discipliné. «Comme capitaine il faut que je parle beaucoup avec mes joueurs pour faire évoluer l'équipe! Notre groupe est jeune donc il faut apprendre de nos erreurs et c'est en suivant nos objectifs qu'on peut avancer ensemble!»

En plus de ce rôle qui s'ajoute cette année, Luis Hernandez est également passé d'arrière latéral droit à joueur de centre cette année, ce qui amène également son lot de changements. «Tout vient plus rapidement, alors je dois être plus vigilant et plus responsable aussi!»

Le capitaine a terminé en se disant confiant pour la suite des choses. «Nous sommes un jeune groupe, mais au fur et à mesure que la saison avance, nous serons capables de mieux gérer notre stress et de moins précipiter notre jeu. Si nous réussissons à tout faire ensemble, nous aurons une belle saison!»

À noter que Billy Sylva et Dohryen Rinaldi ont été nommés comme assistants capitaines.

Bureau de location maintenant ouvert

PLANIFIEZ UNE VISITE

450 834-6450

residence-ste-anne.com

3766, rue Queen, Rawdon (Qc) J0K 1S0



STE-ANNE
RAWDON

130 Propriété recherchée

RECHERCHE terre, terrain, maison. Courtier agri-foret, villégiature, résidentiel-verts, 450-898-1679 www.francoisducharme.ca

415 Massothérapie, soins thérapeutiques

ESPACE EST, massage, spa OUVERT lundi au samedi. 577-A Notre-Dame, Repentigny. 450-932-7990.

INFIRMIÈRE offre soins thérapeutiques à domicile pour aînés. 438-462-5995

424 Astrologie, occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

585 Services financiers divers

SOLUTIONS À L'ENDETTEMENT. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous vous aider. Un seul versement par mois. 7 sur 7, de 8h à 20h. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 514-839-8004

605 Emplois divers

! Urgent! Aide-familiale vaccinée demandée avec Loi 90 et RCR pour personnes âgées. Doit coucher sur place (Charlemagne), aime les gens, les animaux, fait la cuisine, surtout aime la vie et défis. Bienvenue aux retraitées. Christiane 514-963-4722

RECHERCHE dame pour travail en résidence familiale. Semaine/ fin de semaine. Plusieurs postes à combler. Salaire alléchant. 514-774-9833

945 Achat d'autos

ACHETONS voitures pour ferraille. Payons meilleur prix. Remorquage gratuit. 514-578-7181

Facebook

SUIVEZ L'EXPRESS MONTCALM



Province de Québec
Municipalité régionale
de comté de Montcalm
Municipalité de Saint-Jacques

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 003-2023 CONCERNANT LA GARDE DE POULES PONDEUSES EN MILIEU URBAIN :

1. QUE lors de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Jacques tenue le 1^{er} mai 2023, le conseil municipal a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 003-2023 concernant la garde de poules pondeuses en milieu urbain.
2. QUE le projet de règlement numéro 003-2023, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique qui sera tenue le 29 mai à 18 h 30, à la salle du conseil municipal de la mairie située au 16 rue Maréchal à Saint-Jacques. Lors de cette assemblée publique seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
3. QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. QUE le projet de règlement numéro 003-2023 peut être consulté au bureau de la mairie de Saint-Jacques durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 17^E JOUR DE MAI 2023.

>1215707



PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE VILLE
AVIS PUBLIC**

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES, HABLES À VOTER,
DANS LA VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES AYANT
LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE
D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE**

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 742-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 102-2004 AFIN DE NE PLUS PERMETTRE LA SUBDIVISION D'UN LOT PARTIELLEMENT DESSERVI PAR UN PUISIS EN COPROPRIÉTÉ.

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 8 février 2023 à 19 heures, le conseil de la Ville de Saint-Lin-Laurentides a adopté lors de l'assemblée ordinaire, tenue le 8 mai 2023, un second projet de règlement.

Le but de cette modification au règlement de zonage numéro 102-2004 est de modifier les dispositions relatives aux dimensions minimales des lots, par zone, par catégorie d'usage et selon la présence de services d'aqueduc et d'égout.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de l'ensemble du territoire de la ville afin que le règlement qui les contient soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une copie du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter dans la ville de Saint-Lin-Laurentides.

2. Description des zones

Ce second projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire et affecte l'ensemble du territoire de la ville, mais plus particulièrement les secteurs suivants :

- Jardin du Ruisseau,
- Côte Joseph,
- Lapalme,
- Marie-Reine,
- Groupe de projets – Sud,
- Cité des Pins, phase III,
- Lord,
- Projet RTS,
- Célébrité, Aviateur,
- Projet Lefebvre,
- Panneton,
- Des 3 R,
- Gagnon,
- Rêves,
- Léveillé,
- Maloin,
- Gariépy,
- Villas.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la Ville au plus tard le 25 mai 2023;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la Ville, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet de règlement numéro 742-2023 relatif au lotissement de la ville de Saint-Lin-Laurentides peut être consulté au bureau de la Ville, au 900, 12^e Avenue à Saint-Lin-Laurentides du lundi au jeudi, entre 9 heures et midi et entre 13 heures et 16 heures, et le vendredi entre 9 heures et midi.

DONNÉ à Saint-Lin-Laurentides, ce 17 mai 2023.

Me Stéphanie Myre, greffière et
directrice des affaires juridiques

**M^e Stéphanie Myre, greffière et
directrice des affaires juridiques**



Permanent 40 h – Salaire selon les compétences

Description du poste

- Aide, manœuvre
- Habileté manuelle
- Travail à l'extérieur et l'intérieur
- Travail en atelier
- Champ d'activité "EAU"
- Installation de système de pompe et traitement d'eau
- Mécanique de procédé
- Service de réparation

Exigences

- Importante - Permis de conduire
- Essentielle - Ponctuel
- Importante - Habileté manuelle

Avantages salariaux : Fonds de pension

Mobilité : oui

La rémunération est établie selon l'expérience et les qualifications.
Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae par courriel : info@pompesvillemaire.ca ou par téléphone : **1-800-668-2939**

OFFRE D'EMPLOI
**Technicien & installateur pompe
et traitement d'eau**



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE VILLE
AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR la soussignée, M^e Stéphanie Myre, greffière et directrice des affaires juridiques de ladite Ville, à l'effet :

QU'À la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lin-Laurentides, tenue le 8 mai 2023, ledit conseil a procédé à l'adoption du règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 749-2023
SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE**

QU'UN avis de motion et un projet de règlement ont été donnés le 11 avril 2023 par monsieur le conseiller Luc Cyr;

QUE l'objet du règlement numéro 749-2023 est suffisamment décrit par son titre;

QUE ledit règlement est déposé au bureau de la greffière à l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides, situé au 900, 12^e Avenue à Saint-Lin-Laurentides, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau;

QUE ledit règlement numéro 749-2023 entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Saint-Lin-Laurentides, ce 17 mai 2023.

**Me Stéphanie Myre, greffière et
directrice des affaires juridiques**

>1216153



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE VILLE
AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR la soussignée, Me Stéphanie Myre, greffière et directrice des affaires juridiques de ladite Ville, à l'effet :

QU'À la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lin-Laurentides, tenue le 27 mars 2023, ledit conseil a procédé à l'adoption du règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 748-2023
DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 000 000,00 \$ POUR
LE PAVAGE ET LA RÉPARATION DE FISSURES DE DIFFÉRENTES RUES SUR LE
TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**

QU'UN avis de motion a été donné le 13 mars 2023 par madame la conseillère Lynda Paul;

QUE l'objet du règlement numéro 748-2023 est suffisamment décrit par son titre;

QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec a approuvé en date du 28 avril 2023 le règlement numéro 748-2023 de la Ville de Saint-Lin-Laurentides;


QUE ledit règlement est déposé au bureau de la greffière à l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides, situé au 900, 12^e Avenue à Saint-Lin-Laurentides, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau;

QUE ledit règlement numéro 748-2023 entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Saint-Lin-Laurentides, ce 17 mai 2023.

**Me Stéphanie Myre, greffière et
directrice des affaires juridiques**

>1216152



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE VILLE
AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

À toutes les personnes intéressées par le projet de règlement numéro 751-2023 modifiant le règlement numéro 103-2004 afin de bonifier la procédure à suivre dans le but de faire exécuter des travaux par la ville aux frais et dépens d'un contrevenant;

Je, soussignée, Stéphanie Myre, greffière et directrice des affaires juridiques de la Ville de Saint-Lin-Laurentides, donne avis que, lors de la séance ordinaire tenue le 8 mai 2023, le conseil de la Ville de Saint-Lin-Laurentides a adopté le projet de règlement numéro 751-2023 concernant la procédure à suivre dans le but de faire exécuter des travaux par la ville aux frais et dépens d'un contrevenant;

Que ce projet de règlement vise à bonifier la procédure à suivre dans le but de faire exécuter des travaux par la ville aux frais et dépens d'un contrevenant;

Que ce projet de règlement ne comporte pas de modifications susceptibles d'approbation référendaire;

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 1^{er} juin 2023 à 19 heures, à l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides, situé au 900, 12^e Avenue. L'objet de l'assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué et de même que les conséquences de son adoption;

Que ce projet de règlement ci-haut mentionné est disponible pour consultation au bureau municipal de l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides au 900, 12^e Avenue à Saint-Lin-Laurentides aux heures ordinaires de bureau;

DONNÉ à Saint-Lin-Laurentides, ce 17 mai 2023.

**Me Stéphanie Myre, greffière et
directrice des affaires juridiques**

>1216154



Province de Québec
MRC de Montcalm
Municipalité de Sainte-Julienne

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT 1075-23

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne que le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 28 mars 2023, le Règlement 1075-23 concernant la démolition d'immeubles.

Ce règlement est entré en vigueur le 26 avril 2023 en vertu du certificat de conformité # CC-SJU/2023-005 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Montcalm.


Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance au bureau de la secrétaire-trésorière/directrice générale au 2450, rue Victoria, aux heures habituelles de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Julienne, ce quatrième (4^e) jour du mois de mai l'an deux mille vingt-trois (2023).

Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière

>1216079



Province de Québec
MRC de Montcalm
Municipalité de Sainte-Julienne

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT 1068-23

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne que le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 28 mars 2023, le Règlement 1068-23 amendant le règlement de zonage n°377 afin de modifier certaines dispositions relatives aux ventes de garage.

Ce règlement est entré en vigueur le 26 avril 2023 en vertu du certificat de conformité # CC-SJU/2023-004 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Montcalm.

Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance au bureau de la secrétaire-trésorière/directrice générale au 2450, rue Victoria, aux heures habituelles de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Julienne, ce quatrième (4^e) jour du mois de mai l'an deux mille vingt-trois (2023).

Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière

>1216078



Province de Québec
MRC de Montcalm
Municipalité de Sainte-Julienne

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT 1066-23

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 14 mars 2023, le Règlement 1066-23 amendant le règlement de zonage n°836-12 afin d'encadrer la durée de vie des résolutions du conseil concernant le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.).

Ce règlement est entré en vigueur le 26 avril 2023 en vertu du certificat de conformité # CC-SJU/2023-003 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Montcalm.

Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance au bureau de la secrétaire-trésorière/directrice générale au 2450, rue Victoria, aux heures habituelles de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Julienne, ce quatrième (4^e) jour du mois de mai l'an deux mille vingt-trois (2023).

Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière

>1216077

BRAVO

aux lauréats 2023

défi Concours québécois en entrepreneuriat
oser entreprendre MD
 LANAUDIÈRE

25^e
 édition

Volet scolaire - Lauréats régionaux

Primaire 1^{er} cycle La friperie du Ruisseau École primaire du Ruisseau (CSS des Samares)	Primaire 2^e cycle Trois, deux, un... action! École Saint-Théodore-de-Chertsey (CSS des Samares)	Primaire 3^e cycle Balado Saint-Théo École Saint-Théodore-de-Chertsey (CSS des Samares)	Secondaire 1^{er} cycle Radio H-J École secondaire du Havre-Jeunesse (CSS des Samares)
Secondaire 2^e cycle JHS Talent Show École secondaire Joliette (CSS Wilfrid-Laurier)	Secondaire Adaptation scolaire Raton-Laveur École secondaire de l'Érablière (CSS des Samares)	Formation professionnelle et Éducation des adultes Café Sucré-Salé Centre L'Avenir (CSS des Affluents)	



Prix spécial en persévérance scolaire

Maelstrom de changements pour notre planète
 École des Trois-Saisons (CSS des Affluents)

Le St-Gui - Café étudiant
 École Saint-Guillaume (CSS des Affluents)
 Aussi gagnant du vote populaire tenu en ligne!

Volet création d'entreprise - Lauréats régionaux

Commerce Filet Gourmet (MRC Les Moulins)	Économie sociale Bal Maski (MRC de D'Autray)	Exploitation, transformation, production Gentils Monstres s.e.n.c (MRC de Matawinie)
Exploitation, transformation, production Guitares Boréal inc. (MRC de Joliette)	Services aux entreprises Kalité Adjointes inc. (MRC de D'Autray)	Services aux individus Bloc Action (MRC Les Moulins)



Lauréats des prix spéciaux

Prix coup de cœur Scientifique en chef

Prix Flexipreneur SADC - CAE

Gentils Monstres s.e.n.c
 (MRC de Matawinie)

Guillaume Saladin
 (MRC de Matawinie)

Prix coup de cœur de la SODIL

Prix coup de cœur vote populaire

A priori Stratégies inc.
 (MRC de Matawinie)

Le Nourricier
 (MRC de L'Assomption)

Volet Réussite inc.

Lauréat régional

Défi-logis Lanaudière
 (MRC de Joliette)

Volet Faire affaire ensemble

Lauréat régional

Alchimiste Microbrasserie
 (MRC de Joliette)

PARTENAIRES RÉGIONAUX



PARTENAIRES NATIONAUX

